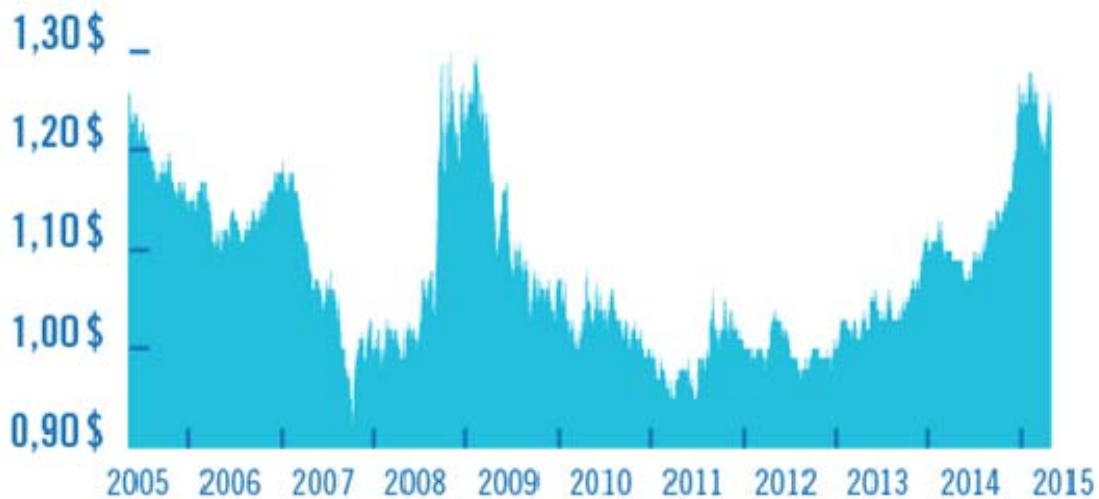


VOYAGER AUX ÉTATS-UNIS: PLUS CHER OU MOINS CHER?*

Coût d'un dollar américain en dollar canadien depuis 10 ans



* Si on ne considère que le taux de change. / Source : xe.com / Graphique : Actualis.

2. Peut-on économiser en sortant des sentiers battus ?

Assurément. Divers sites web permettent de trouver les meilleurs rapports qualité-prix pour des appartements, des chambres d'hôtel, des restaurants. Plus encore : certains offrent des formules audacieuses comme l'échange de maisons, ou encore un repas offert par un résident, chez lui, pour une somme modique. Une belle façon de découvrir une autre culture ! Il peut être prudent, cependant, de lire les commentaires des autres utilisateurs.

3. Comptant, débit ou crédit ?

En voyage, on recommande d'avoir à sa disposition plus d'un mode de paiement et de ne pas les garder au même endroit : par exemple, si vous perdez votre portefeuille, vous pourriez trouver pratique d'avoir une de vos cartes de crédit dans le coffret de sûreté de l'hôtel. Par ailleurs, devriez-vous acheter des devises avant de partir ou utiliser les guichets automatiques dans le pays de destination ? La première option pourrait s'avérer beaucoup moins coûteuse, si vous êtes prêt à trimballer de grosses sommes en liquide, alors que la seconde vous évite ce risque. Enfin, sachez que la majorité des cartes de crédit comportent des frais de conversion en plus du taux de change – mais pas toutes. Il peut valoir la peine de s'informer ! Autre point : si vous ne voulez pas que vos transactions dans un pays étranger soient considérées comme suspectes, il est recommandé d'aviser votre émetteur avant de partir.

4. Allo ?

Les frais d'utilisation de vos téléphones intelligents et tablettes à l'étranger peuvent être exorbitants, surtout si vous les utilisez pour vous géolocaliser. Mais saviez-vous que tous les opérateurs cellulaires canadiens permettent désormais de déverrouiller votre appareil, moyennant certaines conditions et certains frais ? À l'étranger, vous pourriez ainsi changer votre carte SIM et prendre un forfait local. À noter que les compagnies canadiennes permettent aussi, depuis peu, d'utiliser un appareil à l'étranger pour quelques dollars par jour, à même un forfait existant.

5. Êtes-vous assuré d'être assuré ?

De toutes les dépenses imprévues lors d'un séjour à l'étranger, les soins médicaux sont probablement ceux qui peuvent faire le plus mal. Si vous ne pouvez ou ne voulez pas vous offrir une assurance annulation ou perte de bagages, peut-être devriez-vous au moins envisager une assurance médicale.

6. Avez-vous pris des notes ?

Imaginez qu'on vous vole votre portefeuille, votre téléphone et votre passeport pendant que vous admirez une cathédrale... Une copie de vos renseignements et documents importants, gardée ailleurs, pourrait s'avérer très utile.

7. Vendre ses placements en mai... et partir ?

C'est une vieille maxime basée sur le fait que, selon certaines études, les marchés enregistrent l'essentiel de leur rendement de novembre à mai. Il faut assurément se méfier de telles généralisations, mais le fait est que, avant de partir, un petit coup d'œil sur votre portefeuille avec votre représentant en épargne collective pourrait être indiqué, pour vous assurer que tout est en ordre et que vous n'aurez pas à vous en soucier cet été.

8. Avez-vous pensé aux autres ?

Qu'arriverait-il à vos proches si une mésaventure vous arrivait lors de votre voyage ? Sauraient-ils quoi faire ? Où vous joindre ? Qui contacter pour vous venir en aide ? Et si le pire se produisait ? Il est souvent recommandé d'avoir une personne de confiance à qui on précise où sont nos papiers importants à la maison et quelles personnes consulter.

9. Voyagez-vous seul(e) avec des enfants ?

Aux douanes, vous pourriez devoir produire des papiers authentifiés pour confirmer le consentement de l'autre parent. À défaut, vous pourriez devoir dire adieu à vos vacances à l'étranger. Et il est fort probable que vos assurances ne couvriront pas ce type d'annulation !

10. Et enfin : avez-vous vérifié votre passeport ?

De plus en plus de pays vous refuseront l'entrée si votre passeport expire dans moins de six mois. Tous ces projets, toutes ces dépenses... pour revenir au pays par le prochain vol ?

Sur cette mise en garde, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances !

..... Vos finances au quotidien

Votre portefeuille est-il vraiment diversifié ?

« Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Le proverbe est bien connu. Mais en matière de placements, au juste, qu'est-ce qu'un panier ?

Permettez-nous de vous présenter Geneviève et Mathieu, un couple dans la trentaine qui commence à investir. Prudents, Geneviève et Mathieu demandent à des représentants en épargne collective dans deux institutions financières de leur faire des recommandations. Après tout, deux opinions valent mieux qu'une ! De plus, comme ils ne sont ensemble que depuis quelques années, ils insistent pour que chacun ait sa propre stratégie de placement.



Quelques semaines plus tard, Geneviève se retrouve avec deux comptes différents – un auprès du représentant A et l'autre auprès du représentant B – et Mathieu également. Chaque portefeuille a donc été monté par deux spécialistes différents auprès de deux institutions différentes, à l'aide de fonds communs de placement différents. Différents, oui – mais *diversifiés* ?

Un coup d'œil sur la composition des fonds d'actions canadiennes qui se retrouvent dans les comptes du couple permet d'en avoir une idée.

CONCENTRER SES PLACEMENTS EN CROYANT LES DIVERSIFIER

Les 10 principaux titres dans les fonds d'actions
canadiennes de Geneviève et Mathieu



Institution A

GENEVIÈVE

Banque
Toronto-Dominion

Banque de
Nouvelle-Écosse

Canadien National

Financière Manuvie

Banque Royale
du Canada

Canadian Natural
Resources

Corporation
financière Intact

TELUS

Dollarama

Groupe CGI

MATHIEU

Groupe CGI

Banque Royale
du Canada

Banque
Toronto-Dominion

Financière Manuvie

Banque de
Nouvelle-Écosse

Corporation
financière Intact

Brookfield Asset
Management

Suncor Energy

Power Corporation



Institution B

GENEVIÈVE

Financière Manuvie

Banque
Toronto-Dominion

Banque Royale
du Canada

Canadian Natural
Resources

Banque de
Nouvelle-Écosse

Suncor Energy

AltaGas

Progressive
Waste Solutions

Agrium

Catamaran Corp.

MATHIEU

Banque Royale
du Canada

Banque
Toronto-Dominion

Banque de
Nouvelle-Écosse

Valeant
Pharmaceuticals
International

Financière Manuvie

Canadien National

Loblaws

Suncor Energy

Power Corporation

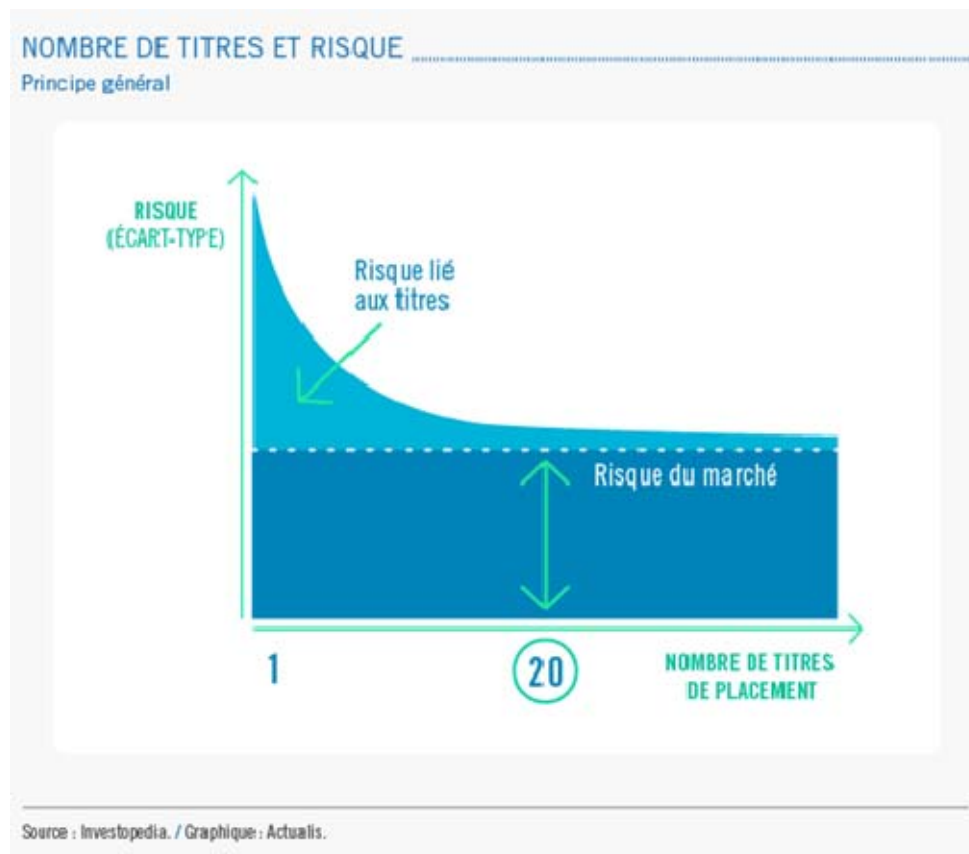
Enbridge

Comme on peut le voir, les titres qui se retrouvent dans plus d'un fonds, et parfois dans les quatre, sont nombreux. Malgré les efforts du couple, tous ses œufs ont abouti pratiquement dans le même panier, ce qui le met davantage à risque... alors que son objectif était le contraire.

Quand le plus est l'ennemi du mieux

Est-ce à dire que Geneviève et Mathieu ont été mal conseillés ? Probablement pas. Puisque chaque conseiller ignorait ce que l'autre faisait et que chaque compte devait être géré isolément, il devenait difficile, pour le couple, d'arriver à une stratégie vraiment diversifiée.

Mais alors, s'ils ajoutaient encore davantage de fonds à leurs portefeuilles, corrigeraient-ils la situation ? Voyez :



Des études réputées tendent à montrer que le risque lié spécifiquement aux titres d'un portefeuille diversifié, mesuré par sa volatilité, diminue grandement lorsqu'on lui ajoute jusqu'à une vingtaine de titres... mais beaucoup moins par la suite (<http://www.investopedia.com/articles/01/051601.asp>). Dans le cas de notre couple, acheter d'autres fonds d'actions canadiennes ne ferait donc, peut-être, que l'exposer davantage aux secteurs de la finance et de l'énergie, qui sont très importants dans la Bourse canadienne. Il en va de même s'ils achetaient un fonds équilibré : il est probable que la composante actions canadiennes d'un tel fond recouperait les fonds qu'ils ont déjà.

Alors que faire ?

La diversification : une notion multiple

En fait, on estime généralement que la diversification d'un portefeuille peut se faire à différents niveaux :

- Par catégories d'actifs : liquidités, titres à revenu fixe, actions
- Par secteurs économiques : finance, énergie, biens de consommation, etc.
- Par pays
- Et par styles de gestion du responsable du portefeuille : « valeur », « croissance », etc.

Dans une telle approche, la sélection des titres eux-mêmes – ou des fonds – n'est qu'un des volets. Aujourd'hui, la majorité des représentants en épargne collective disposent d'outils qui leur permettent de mesurer la diversification d'un portefeuille et de s'assurer que ses placements sont aussi peu *corrélés* que possible, c'est-à-dire qu'ils n'auront pas tendance à se comporter de la même façon dans différentes situations. Ainsi, une baisse de valeur chez certains pourrait être compensée par une hausse chez d'autres, pour des rendements d'ensemble moins volatils.

Des solutions

La situation de Geneviève et Mathieu n'est pas unique – et elle n'est pas désespérée. Pour la corriger, ils pourraient consulter de nouveau l'un de leurs représentants et discuter, cette fois, de l'ensemble de leurs placements. Ils seront alors à même de réévaluer leur répartition d'actif et de rééquilibrer leur portefeuille en fonction de leurs objectifs, leur profil, leur tolérance au risque et leur horizon de placement.

Il existe aujourd'hui des fonds communs de placement qui aident à diversifier facilement un portefeuille. On peut penser, par exemple, à des fonds équilibrés qui visent une certaine répartition de l'actif, ou encore à des « fonds de fonds », qui marient des styles de gestion complémentaires. Plus récemment, on a aussi vu apparaître des fonds basés sur le cycle de vie de la personne.

Bref, leur représentant dira probablement à Geneviève et Mathieu qu'il est possible, même avec un investissement minime, de se donner un portefeuille vraiment diversifié. Tout est bien qui finit bien !

Note : seuls les représentants en épargne collective rattachés à SFL Placements Cabinet de services financiers sont autorisés à distribuer des fonds communs de placement.

..... Sur le coin de la table



À quel âge devriez-vous commencer à investir ?

La réponse est simple : dès que vous gagnez un revenu. Le temps, en effet, est l'ingrédient de base de toute stratégie de placement. Parce qu'il permet au rendement de se composer année après année, son effet est multiplicateur.

Mais cette question en cache une autre : comment devriez-vous commencer à investir ?

<http://youtu.be/Xyf4pyltS1k>

..... Testez vos connaissances

Le 1^{er} juin dernier, vous êtes revenu des États-Unis et avez constaté que les dépenses de 2 450 \$ que vous y avez faites s'élèvent, avec le taux de change, à 3 075 \$ canadiens. Combien la même somme vous aurait-elle coûté à la même date il y a cinq ans, en dollars canadiens ?

- A. 2 280 \$
- B. 2 450 \$
- C. 2 567 \$
- D. 3 075 \$
- E. 3 185 \$

Envoyer >

La réponse correcte est : C

Les autres réponses sont respectivement pour le 8 novembre 2007, le 22 février 2012, le 9 juin 2005 et le 9 mars 2009. À noter que les deux devises ont été à peu près à parité, pour la dernière fois, au milieu de 2013. Depuis, le huard a perdu des plumes lentement mais sûrement, de sorte que vos vacances au sud de la frontière vous coûteront probablement plus cher cette année qu'il y a cinq ans – et surtout qu'il y a deux ans !

* Sources : Banque du Canada : <http://www.bankofcanada.ca/rates/exchange/10-year-convert/>
Xe.com : <http://www.xe.com/fr/currencycharts/?from=USD&to=CAD&view=10Y>

.....Le meilleur du web... et d'ailleurs.....

À découvrir ce mois-ci...

Dans chaque édition d'Actualis, nous vous proposons quelques découvertes à faire, sur le web ou ailleurs, pour mieux comprendre la réalité financière et économique dans laquelle nous vivons.

Budget de voyage

Vos voyages finissent invariablement par coûter plus cher que prévu ? Peut-être oubliez-vous de prendre certaines dépenses en considération... Cette feuille de calcul proposée par *Connaissances financières pratiques Canada* vous guidera pas à pas dans l'élaboration de votre budget de voyage.

<http://practicalmoneyskills.ca/fr/calculators/calculate/travelBudgeting.php?calccategory=family>

Lecture d'été : « Les Bandits »

Le plus récent roman financier du Mexicain Jorge Volpi vient d'être traduit en français. Le personnage principal, accusé de détournement de fonds, livre ses confessions et dépeint la façon dont certains maîtres de Wall Street ont tiré profit de la bulle immobilière de 2008. C'est une histoire enlevante, où se côtoient personnages historiques et fictifs.

<http://www.seuil.com/livre-9782021154078.htm>

Big Data et vous

De clic en clic, des quantités phénoménales de données sont colligées sur nos habitudes de consommation et nos interactions sociales sur Internet – des mégadonnées appelées à transformer notre économie... et nos vies. La série documentaire « Traque interdite » propose une collection de vidéos et de contenus interactifs sur le sujet. Fascinant !

<https://donottrack-doc.com/ca/>

Marketing et techno : le club des 100

Qu'ont en commun les PDG de Google, PepsiCo et Walt Disney ? Ils figurent tous parmi les 100 personnalités les plus influentes du marketing, des médias et des technologies, selon le magazine Adweek. Un seul Canadien figure au palmarès. Savez-vous qui ?

Article original (en anglais)

<http://www.adweek.com/news/advertising-branding/most-important-people-your-world-164943?page=1>

Présentation en français

<http://www.infopresse.com/article/2015/5/26/medias-marketing-technologies-les-100-personnes-les-plus-influentes-du-monde>

Note : ces liens sont fournis à titre indicatif seulement et ne constituent pas un endossement des contenus et des propos que l'on pourrait trouver sur les sites correspondants.